



Éditorial

par France Bouthillier

Les bibliothèques québécoises dans la société de l'information ou l'histoire d'un chaînon manquant



France Bouthillier, présidente

Voilà une bonne décennie que les gouvernements - tant aux niveaux fédéral, provincial et municipal - ont plongé à fond dans la réalisation de l'autoroute de l'information, en mettant des tonnes d'informations en ligne et en subventionnant l'achat d'ordinateurs pour les familles à faible revenu. Ces stratégies devaient nous mener tout naturellement dans l'ère de la société de l'information et du savoir. Cet intérêt pour le monde de l'information aurait dû, en principe, contribuer à une meilleure appréciation du rôle des bibliothèques. Malheureusement, au Québec, il semble que le lien entre les bibliothèques et la société de l'information est en fait l'histoire d'un chaînon manquant, car en 2004 la situation est loin d'être rose pour les bibliothèques, toutes catégo-

ries confondues. En effet, s'il y avait un championnat pour nier l'importance des bibliothèques dans la transmission de l'information et des connaissances, il semble que le Québec serait parmi les grands gagnants. De deux choses l'une : ou nos élus et décideurs ignorent que les bibliothèques peuvent être très utiles, ou nous n'avons pas su leur expliquer.

Sans vouloir brosser un tableau trop sombre et pessimiste, il faut constater que les nouvelles en provenance du terrain sont rarement positives. Dans la catégorie « comment est-ce possible? », prenons le cas des bibliothèques dans les écoles primaires. On a assisté au cours des dernières années non seulement à une diminution des budgets alloués aux achats de livres en dépit d'une politique de la lecture - politique unique en son genre - mais également à la disparition de nombreux postes de bibliothécaires dans plusieurs commissions scolaires. Le résultat? Une majorité de bibliothèques n'est simplement pas gérée. Les parents bénévoles assurent l'accès des enfants aux livres en s'occupant du prêt pendant quelques heures par semaine, mais les collections sont simplement laissées à elles-mêmes : il n'y a pas de politique de développement, ni d'élagage, pas de catalogue informatisé, et

par conséquent aucune évaluation des besoins documentaires des enfants et des enseignants. Bref, voilà tout ce qu'il faut faire pour ne pas rentabiliser les investissements faits dans le passé. Au niveau secondaire, la situation a souvent été perçue comme étant plus positive. Il est vrai que l'on retrouve dans la plupart des écoles secondaires des locaux correspondant à certaines normes de bibliothèque. Or, autant dans les écoles publiques que privées, on remet souvent en question le rôle du bibliothécaire et ses qualités de gestionnaire. Ainsi, on ne voit pas toujours le besoin d'avoir un professionnel pour définir des politiques, pour élaborer des ateliers ou des outils de formation documentaire ou pour procéder à une analyse des besoins documentaires des enseignants et des étudiants. Il

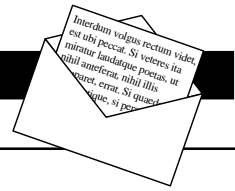
Voir *CHAÎNON*, page 2

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Nominations	4
Dossiers et nouvelles	4
À l'agenda	12

Poste publication 40021801
ISSN 0843-140X





En direct du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu deux réunions les 12 février et 25 mars derniers. Les sujets suivants ont été abordés lors de ces assises :

La politique culturelle de la ville de Montréal – Entre la problématique des défusions municipales et la réorganisation de la structure municipale, le dossier de la politique culturelle de Montréal semble connaître des retards. Toutefois le CA continue à suivre le dossier de près. La présidente a par ailleurs écrit au maire Gérald Tremblay afin de lui faire part de ses inquiétudes quant à la décentralisation des servi-

ces de bibliothèques vers les arrondissements, et la disparité dans l'offre de service sur le territoire.

Une rencontre a eu lieu le 16 mars dernier avec Francine Sénécal, vice-présidente du Comité exécutif de la Ville pour lui faire part de ces inquiétudes quant à la réorganisation corporative et à la place qu'occupera dorénavant la direction des bibliothèques dans cette structure.

Correspondance de la présidente – France Bouthillier a sollicité une rencontre avec la ministre de la Culture, Line Beauchamp suite à une lettre dans laquelle elle mentionne la résolution votée en assemblée générale sur le dé-

veloppement des bibliothèques publiques au Québec.

La présidente a siégé au nom de la Corporation à un comité de sélection de candidatures pour le poste de bibliothécaire à l'École nationale du cirque. Elle a aussi participé en novembre dernier à une entrevue sur la profession de bibliothécaire à Radio Ville-Marie avec la représentante étudiante de la CBPQ à l'EBSI, Pascale Grenier

Forums régionaux – Le premier ministre a annoncé la tenue de forums portant notamment sur l'éducation. La Corporation considère important de profiter de cette occasion pour aborder le problème des bibliothèques scolaires.

Suite page suivante

Suite de l'Éditorial : CHAÎNON

semble que l'image de la « bibliothèque simple dépôt de livres » persiste et suggère aux décideurs qu'il n'est pas vraiment nécessaire d'avoir du personnel hautement qualifié pour voir à son développement. Au niveau collégial, selon nos sources, ce genre de situation deviendrait de plus en plus fréquente : la différence entre un bibliothécaire et un technicien en documentation n'est souvent pas bien comprise.

Mais dans la catégorie « dites-moi que c'est un mauvais rêve », les bibliothèques municipales remportent la palme. Celles-ci ont été malmenées par la vague de fusions municipales : certaines bibliothèques ont vu leur budget d'achat fondre alors que le nombre d'utilisateurs a monté en flèche, et de nombreuses rationalisations au niveau du personnel et des structures municipales sont venues nous rappeler qu'il n'y a qu'environ trois cents bibliothécaires œuvrant dans les bibliothèques publiques au Québec. Faut-il mention-

ner qu'il existe une norme recommandant l'embauche d'un bibliothécaire pour chaque tranche de 6 000 habitants desservis? Si l'économiste Pierre Fortin déclarait récemment que les fusions n'ont pas contribué à faire baisser les dépenses municipales donnant ainsi raison aux défusionnistes, il faut au contraire constater que les dépenses pour les bibliothèques sont maintenant à la baisse à maints endroits. Les bibliothèques feraient ainsi les frais des fusions, minant leur rôle encore bien timide qu'elles pourraient jouer dans la société de l'information. En somme, les gains faits par le biais des nombreuses politiques culturelles sont constamment grugés par les politiques municipales. D'autre part, ces politiques culturelles en contribuant à faire des bibliothèques des instruments de diffusion culturelle, n'ont pas sensibilisé les décideurs aux autres missions de la bibliothèque telles que définies par l'UNESCO, reliées à l'information, l'alphabétisation et l'éducation. D'ailleurs leurs dépenses sont quali-

fiées de culturelles et ne tiennent pas compte de cette diversité de missions. Par exemple, quelles bibliothèques peuvent offrir à leurs usagers un accès à des informations économiques, légales ou médicales en incorporant des sources d'information spécialisées à leurs collections? Très peu ici au Québec, pourtant il existe des endroits où les bibliothèques municipales sont des maillons importants d'une infrastructure globale permettant l'accès à l'information.

Bref, si parmi vous, ce tableau plutôt noir ne correspond pas à votre réalité, faites-nous signe, nous aimerions vraiment transmettre des bonnes nouvelles de temps en temps.

Je terminerais en vous invitant toutes et tous à notre prochain congrès qui aura lieu du 19 au 21 mai à Montréal avec comme thème « Valeur, utilité et rendement des bibliothèques ».

Ce sera certainement l'occasion d'élaborer des stratégies d'action permettant de combler le chaînon manquant.

La présidente de la Coalition pour les bibliothèques scolaires, Jocelyne Dion, qui s'est jointe au Conseil d'administration, propose de rédiger un document au nom de son organisme en collaboration avec votre Corporation.

Semaine des bibliothèques publiques

Le Conseil discute de la forme que prendra la participation de la CBPQ à cet événement annuel.

Projet de veille – Lila Mazouzi, chargée du projet de veille, présente aux administrateurs les premières étapes de son travail et répond aux questions de ceux-ci.

Concours – Lorraine Simard, de la firme Cap3Communications fait un bilan de l'état du projet du concours. Présentement il est prévu de tenir le concours cet automne et plus de détails sur les modalités doit suivre.

Prix d'excellence du bibliothécaire professionnel – deux représentantes du comité, Diane Saint-Aubin et Corinne Laloum font une présentation aux membres du CA sur le projet ainsi que les prochaines étapes envisagées pour la remise du premier prix cette année.

Demandes diverses d'appui à des initiatives du milieu bibliothéconomique – les administrateurs évaluent la nature de la demande, posent des questions et renvoient certaines demandes pour un complément d'information avant de prendre des décisions.

Prévisions budgétaires 2004-2005 – une première ébauche est reçue et les administrateurs conviennent de les renvoyer à la lumière du bilan financier et de certains projets à définir.

Règlements de discipline et code de déontologie – le dossier a pris du retard dû à un changement de responsable.

Des modifications devront être envisagées suite à un avis du secteur « Droit constitutionnel du ministère de la Justice et de l'Office des professions ». Dossier à suivre de très prêt.

Comité du prix du Bibliothécaire professionnel de l'année

À la demande du Conseil d'administration, un comité a été créé à l'automne 2003 afin de concrétiser la résolution de l'assemblée générale lors du 34^e congrès. Ce comité est composé de Sylvie Belzile, Gaston Bernier, Mireille Huneault, Corinne Laloum, Linda Patry et Diane St-Aubin.

Sous la présidence énergique de Diane St-Aubin, les membres du comité se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de jeter les bases d'un programme de reconnaissance. Rappelons que l'objectif principal est d'augmenter le rayonnement et la notoriété éventuelle de la profession en soulignant les bons coups des bibliothécaires professionnels. Les membres du comité ont défini les conditions d'obtention, les critères d'admissibilité, le processus de mise en candidature et de sélection du récipiendaire ainsi qu'un plan de communication.

Le prix sera décerné à un membre qui aura fait avancer la profession de façon remarquable. Nous recherchons un bibliothécaire ou une équipe qui s'est démarqué en cours d'année, grâce à son engagement dans la défense de la profession, son leadership, son enseignement ou ses recherches, par la publication ou la réalisation de projets spéciaux. Nous espérons recevoir de nombreuses mises en candidature que ce soit des membres ou non. Un comité de sélection composé de quatre personnes évaluera les propositions et

recommandera un lauréat à la Corporation.

Dès le mois de juin 2004, l'appel de mises en candidature sera lancé. Le nom du *Bibliothécaire professionnel de l'année 2004* sera connu à l'automne et ses réalisations soulignées avec éclat.

Soyez attentifs au cours des prochaines semaines pour plus de détails sur ce projet galvanisant.

35^e congrès annuel

Le temps approche du congrès arrive et le comité n'a pas chômé. Le programme préliminaire a été expédié et les membres du comité ont finalisé les derniers détails du programme final. Une journée pré-congrès portant sur les problématiques de l'édition, sur l'accès aux contenus et sur des projets initiés par les bibliothèques pour répondre aux

Voir *CONGRÈS CBPQ*, page 4

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: **Comité de Corpo Clip**
Audrey Attia
Michel Claveau
Richard Coveney
Roger Drouin (*révision*)
Régine Horinstein
Bernard Lemieux
Sylvain Robichaud

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
353, rue Saint-Nicolas,
Bureau 103
Montréal (Québec)
H2Y 2P1

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Medgine Jean (CBPQ)



Baisse de redevances aux auteurs

La Commission du droit de prêt public (DPP) a réduit la somme versée aux auteurs de livres présents dans les bibliothèques publiques de 15 %. La baisse s'explique par la croissance du bassin d'écrivains et la diminution de la subvention versée à l'organisme par le Conseil des arts du Canada. En 2004, 14 435 personnes percevront un montant de 8,94 M \$.

Source : *Le Devoir*, Stéphane Baillargeon
17 mars 2004 p. B6

Défaillantes nos connaissances politiques?

C'est sous ce titre que Henry Milner, auteur de *La Compétence civique - Comment les citoyens informés contribuent*

au bon fonctionnement de la démocratie, (PUL) publiait un article dans *Le Devoir* du 12 mars dernier en page A9.

Dans cet article l'auteur démontre pourquoi une grande partie de la population se désintéresse des élections et de voter. Le manque de culture à l'information, le niveau d'alphabétisation, la fréquentation des bibliothèques sont autant d'indicateurs de cette situation. Il insiste sur les indicateurs de la pratique de la lecture, les connaissances, la compréhension de l'écrit. Il trace un bilan assez sombre de la situation et insiste sur la nécessité d'encourager à développer les assises de la compétence civique par la lecture des journaux et des livres, la fréquentation des bibliothèques auprès des jeunes, mais aussi auprès de la population adulte qui doit apprendre de prendre de bonnes habitudes de lecture.

Une fois de plus, une démonstration du

rôle essentiel de la bibliothèque dans le développement de compétences civiques.

Le combat des livres

C'est sous ce titre que l'émission Indicateur présent de la Première Chaîne de Radio-Canada a présenté une compétition hors du commun du 29 mars au 2 avril dernier.

Cinq personnalités étaient réunies pour défendre un livre de leur choix, en débattre et voter pour éliminer un livre par jour jusqu'à la désignation finale de l'œuvre gagnante dont la lecture est recommandée à tous. Les opposants étaient : Louise Forestier, chanteuse, avec *l'Histoire de Pi* de Yann Martel, Julius Grey, avocat - *La servante écarlate* de Margaret Atwood, la cinéaste Micheline Lanctôt - *La petite fille qui aimait trop les allumettes* de Gaëtan

Suite de l'article, page 5

Suite des Nouvelles des comités : CONGRÈS CBPQ

besoins, est proposée le mercredi 19 mai avec une variété de conférenciers invités. Les deux journées du congrès suivront avec en ouverture une conférence du sociologue Jean-Jacques Simard, de l'Université Laval intitulée : La bibliothèque doit-elle servir la société? Cette conférence devrait susciter bien des réactions. Le comité a concocté une belle soirée jeudi soir à la Marina de Lachine, au bord de l'eau où les invités pourront se faire conter une « belle histoire » grâce au conteur Jean-Marc Massie, animateur des populaires Dimanches du conte. Toutes les informations sur le contenu du programme préliminaire sont en ligne à : <http://www.cbpc.qc.ca/congres/congres2004/congres2004.html>

L'invitation est lancée, venez nombreux,

le programme pré-congrès et le congrès offre une variété de thèmes aptes à rejoindre les professionnels dans leurs divers milieux de travail.

Formation continue 2004-2005

Le comité de formation travaille à élaborer la programmation de la prochaine saison automnale mais propose déjà au printemps (30 avril) un séminaire en anglais de OCLC Canada : « Metadata for Digitization and Preservation » avec Judith Cobb.

http://www.cbpc.qc.ca/formation_continue/fc_2003-2004/Cobb_contenu.pdf

Inscrivez-vous sans tarder.

Nominations

Félicitations à nos collègues!

Erratum : **Martine Tondreau** est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque Jean-Corbeil (Anjou).

Célia Richard est bibliothécaire contractuelle à la C. S. de la Pointe-de-l'Île.

Andrée Guillot est bibliothécaire auxiliaire au service de développement culturel de la Ville de Montréal.

Stéphanie Grenier est bibliothécaire à la Bibliothèque nationale du Québec.

Louis Roberge est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque Gabrielle-Roy (Québec).

Voir NOMINATIONS, page 11

Soucy, Gérald Larose, ancien président de la CSN avec *Une histoire américaine* de Jacques Godbout et Laure Waridel, activiste avec *Un dimanche à la piscine de Kigali* de Gil Courtemanche.

L'idée de ce type d'émission a germé aux États-Unis à la radio publique et on peut souhaiter qu'elle encourage le goût pour la lecture.

Source : Stéphane Baillargeon. **Le Devoir**, 11 mars 2004 p. B8

« Vous êtes pas tannés de ne pas lire, bande de caves! »

Sous ce titre pour le moins provocateur, Stéphane Baillargeon (encore lui) faisait part d'une nouvelle enquête du ministère de la Culture dans *Le Devoir* du 6 et 7 mars en page F1-2 dont les conclusions sont évidentes en regard du titre. Nulle surprise d'apprendre que les hommes lisent moins que les femmes mais que dire de 42 % d'hommes titulaires d'un diplôme universitaire qui ne lisent pas de livres.

Entre 1989 et 1999 la fréquence de lecture a diminué même dans les catégories de lecteurs dits réguliers et occasionnels. Les données de l'enquête « Les pratiques de lecture des Québécoises et Québécois de 1989 à 1999 » sont disponibles dans *Surviv*, le bulletin de la recherche et de la statistique.

Revivez l'histoire du Canada en ligne

Recherchez-vous du matériel fiable en ligne qui soit relatif aux programmes d'études dans les écoles canadiennes? Le site *Le Canada en devenir* a subi une seconde révision importante. Ce site offre des centaines de sources primaires entremêlées de récits sur l'histoire

du Canada, avec des résumés. Facile à lire, ce site a été révisé et approuvé par un des historiens les plus réputés du Canada et a été développé avec des ressources d'apprentissage qui identifient les issues, les objectifs et les attentes de toutes les provinces. Invitez vos étudiants à prendre connaissance des paroles prononcées par les gens qui étaient là! Le Canada en devenir a été créé pour l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH) et peut être consulté via son site web. Notre mémoire en ligne (NML) à l'adresse suivante : <http://www.canadiana.org/citm/>.

L'accès à la banque de données NML est gratuit pour toutes les écoles élémentaires et secondaires du Canada, grâce au support du programme de l'Initiative sur le contenu culturel canadien numérisé de Patrimoine canadien, de la Bibliothèque et Archives du Canada, de nombreuses bibliothèques à travers le Canada, et de divers partenariats publics et privés.

Pour vous inscrire à l'accès gratuit, veuillez contacter l'ICMH par courriel : cihmichm@nlc-bnc.ca ou par téléphone : (613) 235-2628.

Une foule de renseignements accessibles gratuitement sur le site www.histori.ca.

Vous ne savez pas où se trouve Quispamsis? *L'Encyclopédie canadienne* vous le dira.

Vous ne vous rappelez plus qui était Donnacona? *L'Encyclopédie canadienne* vous rafraîchira la mémoire.

Vous ne savez plus à quelle époque Fridolin était populaire? *L'Encyclopédie canadienne* le sait.

L'Encyclopédie canadienne répond à toutes vos questions au sujet de personnalités et d'événements, de la géographie, de l'histoire, des arts et de la technologie au Canada, en français et en anglais. Visitez le site www.histori.ca.

L'encyclopédie canadienne – l'ouvrage de référence par excellence qu'on trouve dans les bibliothèques depuis plus de 20 ans – est maintenant accessible en ligne, gratuitement et en tout temps.

Avec son outil de recherche avancée, son index des sujets et des milliers de cartes et de graphiques interactifs, *L'encyclopédie canadienne* est la ressource en ligne que tout bon libraire doit connaître... et faire connaître à sa clientèle!

Caractéristiques :

- Plus de 25 000 articles;
- Plus de 5 000 photographies, cartes, graphiques, séquences sonores et vidéo;
- Fonction de recherche avancée;
- Retracer le chemin d'explorateurs connus au moyen de cartes interactives;
- Favorise l'apprentissage d'expressions en anglais et en français avec des leçons animées;
- Présente les bijoux architecturaux du Canada au moyen d'illustrations;
- Un calendrier détaillé des événements qui ont marqué l'histoire du Canada.

La Fondation Historica vous donne accès à *L'Encyclopédie canadienne* tout à fait gratuitement. Les programmes et les ressources de la Fondation mettent en valeur l'histoire du Canada et aident les Canadiennes et les Canadiens à mieux comprendre leur passé et leur avenir.

Alors, lorsque vous cherchez où se trouve Quispamsis, profitez-en pour jeter un coup d'œil au reste du site de Historica. Vous y trouverez une section sur les premiers ministres du Canada, y compris des commentaires audio, des séquences vidéo et une satire du duo d'humoristes Double Exposure; les 65 Minutes du patrimoine, des courts métrages très populaires qui relatent des événements marquants de l'histoire du Canada et qu'on peut visionner avec le logiciel Quicktime; ainsi que de l'information sur nos programmes et sur la Fondation. Visitez Historica sans tarder : www.histori.ca.

Reconnaissance de la profession au Nouveau-Brunswick

L'Association des bibliothécaires professionnel(le)s du Nouveau-Brunswick

Dans sa lettre dans *Biblionet*, le bulletin de l'association, le président Patrick Provencher aborde la reconnaissance de la profession de bibliothécaire par les instances gouvernementales et le travail de son association pour l'adoption d'une loi privée à cet effet. Un dossier à suivre de près et nos encouragements dans ces démarches.

Sommet mondial sur la Société de l'information

La première de deux étapes du Sommet mondial de l'ONU sur la Société de l'information a réuni près de 10 000 personnes à Genève, en Suisse, en décembre 2003. L'objectif du sommet, a dit le secrétaire général Kofi Annan, consistait à transformer l'ère de l'information en une société de l'information en établissant des passerelles entre le fossé technologique qui sépare les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Tout au long des préparatifs, l'IFLA a veillé à s'assurer que le rôle des bibliothèques vers l'atteinte des idéaux d'une société de l'information globale et équitable soit compris et formellement reconnu. L'objectif de l'IFLA était de faire inclure dans les documents officiels des références positives à l'égard des bibliothèques et des bibliothécaires. La seconde étape du sommet se déroulera à Tunis, en Tunisie, en novembre 2005. La déclaration de principe du sommet est disponible à l'adresse suivante : http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsis/doc/S03-WSIS-DOC-0004!!PDF-F.pdf. Le plan d'action se

trouve à l'adresse http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsis/doc/S03-WSIS-DOC-0005!!PDF-F.pdf. De l'information sur le sommet est disponible à <http://www.ifla.org/III/wsis.html>.

Source : Shimmon, Ross. « Digital Opportunity of Flashy Fizzle? The UN's World Summit on the Information Society », *American Libraries*, February 2004.

Le web sémantique

A la croisée de l'intelligence artificielle, des technologies Internet et de la gestion des connaissances, le web sémantique vise à rendre les contenus exploitables et interprétables par des machines. Il repose largement sur la description normalisée des ressources du web. Une journée d'étude tenue à Paris en octobre 2003 visait entre autres à instaurer de nouvelles formes de partenariats entre les chercheurs et les professionnels de l'information. Car les professionnels de l'information, peu impliqués dans la conception de ces outils, s'inquiètent de voir que leur champ d'activité par excellence, l'information maîtrisée, soit confisqué par les informaticiens. Le web sémantique recouvre une grande variété de fonctions : recherche généraliste, exploitation et combinaison de ressources pour accomplir une tâche spécialisée, offre de services web plus complets, navigation sémantique... Dans le web sémantique, les métadonnées vont jouer un rôle central : Pour être exploitées automatiquement, les métadonnées devront suivre un modèle et être exprimées dans un vocabulaire clairement et formellement définis : les ontologies serviront de réceptacles pour ces définitions. Les thésaurus serviront probablement de point de départ à la construction d'ontologies pour le web sémantique, mais ils devront toutefois être remaniés et étoffés. Enfin, pour compléter l'ensemble des composantes, le web sémantique

doit aussi comprendre des méthodes de raisonnement. L'approche est similaire à celle de l'intelligence artificielle : des bases de faits -les métadonnées- sont interprétées grâce à des bases de connaissances -les ontologies- par des moteurs d'inférence. La standardisation est une problématique importante dans les travaux actuels : standardisation des formats d'encodage des informations, des métadonnées et des ontologies; standardisation aussi des modèles et langages pour la description des sources d'information et des services disponibles.

Source : Menon, Bruno. « Journée d'étude ADBS-IUT Paris-V. Le web sémantique : de nouveaux enjeux documentaires? », *Documentaliste - Sciences de l'information* 2003, vol. 40, no 6.

Synergie entre OpenURL et Open Access

OpenURL est une norme qui facilite pour les bibliothèques le lien des bases de données bibliographiques aux documents en plein-texte et à d'autres ressources. Open Access est un ensemble d'initiatives visant à rendre accessible à tous les articles d'universitaires. Ainsi, la Budapest Open Access Initiative (BOAI) encourage la création d'archives institutionnelles d'articles (prépubliés et publiés) incluant des métadonnées. Pour faciliter les recherches, il faut que les sites qui adhèrent à la BOAI soient indexés. C'est ce que fait l'Université du Michigan avec OAIster, qui compte plus de 1,7 millions d'articles provenant de plus de 200 institutions. L'Université du Québec à Chicoutimi au Québec a innové en mettant sur pied un service OpenURL qui intègre leurs index institutionnels Open Access.

Source : Crawford, Walt. « The Crawford Files : OpenURL meets Open Access », *American Libraries*, February 2004.

Le wiki?

Qu'est-ce que le wiki? Ce sont des pages web que chaque visiteur peut modifier. Le wiki permet le travail collaboratif. Après avoir cliqué sur le bouton " Éditer " ou " Modifier ", le visiteur peut ajouter, corriger ou supprimer le contenu de la page web affichée. Le premier moteur de wiki a été créé par l'américain Ward Cunningham (<http://c2.com/ppr/>) en 1995. Un wiki peut facilement et rapidement être mis en place. Il exige de connaître quelques codes et non de faire l'apprentissage d'un langage de balisage comme HTML.

Y-a-t-il danger qu'il y ait du wikivandalisme? Le phénomène est rare. On peut toujours revenir à une ancienne version de la page. On peut également bloquer l'écriture et la lecture d'une partie du texte afin d'en faire un wiki privé.

À quoi peut servir un wiki en bibliothèque?

À une multitude d'activités, comme les suivantes : à assurer la présence de la bibliothèque sur le web (comme un site classique); à la préparation d'événements que la bibliothèque organise seule ou en partenariat; à la gestion de projet (Le wiki permet le travail collectif à l'intérieur ou à l'extérieur de la bibliothèque); à créer un espace de critiques et de commentaires jouant le rôle de boîte à suggestions; à la gestion d'une base de connaissance à l'intérieur d'une entreprise où tout le personnel peut contribuer; servir de ressource comme par exemple une encyclopédie (fr.wikipedia.org); à l'animation en bibliothèque; à la formation à distance. Le premier cours francophone en ligne sur wiki s'adresse aux étudiants en bibliothéconomie. Il traite de l'informatique et de l'Internet (www.bibli

otoc.be); à l'écriture collaborative. Ainsi plusieurs personnes peuvent participer à l'écriture de romans (wikira.tuxfamily.org) ou de nouvelles.

Source : Allard, Philippe. « L'avènement du kiwi? », *Lectures*, no. 134, janvier-février 2004.

Bibliothèques en réseau

Une entente de collaboration vient d'être ratifiée entre la ville de Québec et l'Université Laval. Elle prévoit l'achat d'un nouveau serveur informatique commun qui logera leurs bases de données. Les citoyens de la capitale devraient d'ici quelques années pouvoir emprunter gratuitement des documents à l'institution d'enseignement. Le directeur du service de la culture de la ville, Michel Choquette, a annoncé également la création d'une carte unique pour les bibliothèques de Québec qui entrera en vigueur à partir de l'automne prochain et remplacera ainsi les dix cartes en circulation.

Source : Lavoie, Raynald. « Bibliothèques en réseau », *Le Soleil*, vendredi 27 février 2004, p. A6

Internet jeunesse : www.natalecta.com et www.croquivre.asso.fr

Ces deux sites traitent de la littérature jeunesse. Le premier est un site communautaire tenu par des spécialistes de la littérature jeunesse. Il propose différentes rubriques telles que : who's who (présentation de personnes et offres de services); forum (débats thématiques, avis divers); agenda, expos, formations, actualités et liens web.

La page « livre » propose une sélection d'une centaine de livres de fiction, albums et romans, et d'études sur la littérature jeunesse. Un navigateur permet

des recherches par auteurs, illustrateurs, éditeurs, thèmes, genres et âge. Le site est agréable et facile d'accès, malgré un certain manque de rigueur dans les classements et malgré que la recherche par âge ne soit pas fiable (catégorie 0-10 ans!).

Le second site est celui de l'association Croqu'livre qui a été créée en 1981. L'Association a pour but de lutter contre l'exclusion et l'analphabétisme, par des actions au profit de la petite enfance et des ados. Depuis 1987, l'Association gère le Centre régional de ressources en littérature jeunesse (Besançon). Ses pôles d'action sont l'animation, la formation et l'information. Le site propose une sélection d'ouvrages récents de très grande qualité (albums, romans pour ados, sélections thématiques). Un moteur de recherche très simple d'utilisation permet de faire une recherche au travers de tout le site.

Source : Hembise, Pascale et Christian Ledoupe. « Internet jeunesse : des sites multiples », *Lectures*, no. 134, janvier-février 2004.

Le choix des bibliothécaires dans les wagons du métro

Dans le cadre d'un projet de promotion de la lecture, la Bibliothèque de Montréal en collaboration avec Télécity utilise les afficheurs électroniques installés dans les wagons du métro pour présenter aux voyageurs cinq suggestions de lecture par semaine. Des bibliothécaires de tout le réseau des bibliothèques de Montréal (ancienne Ville de Montréal, Dorval, Ville Saint-Laurent, etc.) ont participé au projet. Ainsi deux cents propositions de lecture des plus variées : romans, biographies, nouvelles, essais, livres pour la jeunesse, en français et en anglais seront présentés aux citoyens. On retrouve ces suggestions sur le site web

de la Bibliothèque : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/biblio/qneuf2.htm>.

Source : Tremblay, Gisèle. « Le choix des bibliothécaires dans les wagons du métro », *Bulletin des Amis de la Bibliothèque de Montréal*, vol. 11, no. 1, février 2004.

La bibliothèque de Montréal : un véritable réseau?

La nouvelle restructuration de la Ville de Montréal fait passer des pans entiers d'activités aux mains des arrondissements, ainsi la nouvelle Ville risque de devenir une « coquille vide ». Les Maisons de la culture et la Bibliothèque de Montréal sont désormais sous la responsabilité de chacun des arrondissements. À Toronto, la direction générale de la bibliothèque dispose de plus de 200 employés; à Montréal, la direction générale sera-t-elle limitée à une dizaine d'employés tout en n'ayant plus aucune véritable autorité et se contentant d'émettre des vœux pieux aux 27 arrondissements?

Le nouveau service de Bibliobus n'est accessible qu'aux citoyens de quatre arrondissements sur 27. Le Bibliocourrier (service postal aux personnes âgées ou à mobilité réduite) va-t-il continuer d'être accessible aux personnes âgées de toute la ville? Ou bien seulement aux arrondissements qui se regrouperont pour offrir le service à leurs résidents? Y aura-t-il un service central d'acquisition, de catalogage, de préparation matérielle des documents qui permet une économie d'échelle? Y aura-t-il un site Internet intégrant toutes les bibliothèques du réseau? Ou bien va-t-on multiplier tous ces services par 27 arrondissements?

Le dernier Sommet de Montréal a proclamé « Montréal capitale culturelle » et déclaré faire de la Bibliothèque de Montréal une priorité. La question se

pose : la Bibliothèque de Montréal sera-t-elle un véritable réseau de bibliothèques offrant le même type de services à tous les citoyens, qu'ils soient défavorisés ou bien nantis?

Source : Lemire, Claude. « La bibliothèque de Montréal : un véritable réseau? », *Bulletin des Amis de la Bibliothèque de Montréal*, vol. 11, no.1, février 2004.

Les pratiques de lecture des Québécoises et des Québécois de 1989 à 1999

L'étude fait ressortir que les facteurs déterminants les pratiques de lecture varient selon le cycle de la vie. La précocité du contact de l'enfant avec l'écrit et l'écriture pendant la petite enfance (0-5 ans); l'enseignement de qualité et le soutien approprié des parents pendant l'enfance (6-11 ans); les attitudes, les perceptions et les motivations à l'égard de la lecture et de l'école de l'adolescent, les revenus familiaux et les nombres de livres à la maison, le soutien du corps professoral, la fréquentation de la bibliothèque scolaire, les activités parascolaires, le rapport enseignant-élève, le régime disciplinaire et la nature des emplois des parents pendant l'adolescence (12-17 ans) et le niveau de scolarité et la catégorie professionnelle à l'âge adulte sont des facteurs déterminants les pratiques de lecture. Chez la femme les revenus personnel et familial sont les principaux facteurs alors que chez les hommes la région administrative de résidence et le fait d'avoir ou non des enfants sont des facteurs déterminants des pratiques de lecture.

La scolarité est le facteur le plus déterminant alors que le revenu, la catégorie professionnelle, les étapes du cycle de la vie et la région administrative sont également des facteurs qui influent la lecture au Québec autant pour les

vues-magazines que pour les livres.

La lecture occupe la deuxième place des loisirs préférés après les activités sportives et de plein air. Plus on est scolarisé, plus on a un travail intellectuel et plus on est riche, plus on lit. Plus on est scolarisé, plus on est abonné à la bibliothèque publique.

Depuis 1989, la pratique de la lecture a diminué sauf chez les lectrices et les lecteurs assidus. Les milieux ouvriers, les parents à la tête d'une famille monoparentale, les femmes mais surtout les hommes des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Nord-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec lisent très peu. Bien que la scolarité soit un facteur important des pratiques de lecture, il n'est pas le seul facteur comme le démontre le fait que 42 % des hommes titulaires d'un diplôme universitaires ne lisent pas de livres.

Globalement, les femmes lisent plus que les hommes. Il y a des écarts entre les femmes et les hommes dans toutes les régions du Québec. Les femmes lisent plus pour se détendre et les hommes pour s'informer. Les femmes préfèrent les revues-magazines de mode, de foyer et de décoration; les hommes les revues-magazines de sports, de loisir et de plein air. Les universitaires (femmes ou hommes) consultent les revues-magazines d'actualité. Depuis 1989, les lectrices autant que les lecteurs préfèrent les romans et les biographies. Les filles et les garçons ont des goûts littéraires différents dès la troisième secondaire. Les filles aiment le roman, la poésie et le théâtre alors que les garçons se passionnent pour la bande dessinée, l'humour, la science-fiction et le livre scientifique.

La librairie est devenue le lieu privilégié d'approvisionnement pour obtenir un livre. Même si le nombre de femmes au travail est plus élevé qu'en 1989, elles

n'achètent pas plus de livres. Les hommes aux études et les femmes sans travail achètent moins de livres qu'en 1989.

L'étude intitulée « Les pratiques de lecture des Québécois et des Québécoises de 1989 à 1999 » est disponible. Vous pouvez en commander un exemplaire en vous adressant à madame Johanne Petitclerc (johanne.petitclerc@mcc.gouv.qc.ca).

Source : Québec. *Survot – Bulletin de la recherche et de la statistique*, no. 11, février 2004.

Prenons un livre et une bonne bière

Une nouvelle initiative est née : le Bar littérature. Le Consulat général de France et le magazine Libraire participent à cette aventure. Elle vise à rapprocher les livres du public, à créer un contact direct entre le milieu littéraire et le public, à démystifier les gens de lettres et à ouvrir la discussion avec le public. Cette initiative s'inspire des cafés philosophiques en France.

À Montréal, ces rencontres auront lieu au Barouf une fois par mois. On prévoit organiser des rencontres similaires à Québec, à Rimouski et ailleurs en région si tout va bien.

Le premier Bar littérature a eu lieu le 30 mars dernier et avait pour thème : « Écrire dans un monde globalitaire (pour global et totalitaire) ». Les écrivains invités étaient : France-Isabelle Langlois, Jocelyn Coulon, Jacques B. Gélinas et Jean-Christophe Rufin et la rencontre a été animée par Marie-Andrée Lamontagne.

Source : Lepage, Jocelyne. « Prenons un livre et une bonne bière », *La Presse*, dimanche, 21 mars 2004.

Les citoyens d'Ottawa appuient leurs bibliothèques

Au début de mars, la Bibliothèque d'Ottawa a annoncé la fermeture éventuelle de six succursales afin d'épargner 1,6 M \$ pour le budget de l'année en cours. Les succursales visées sont Blackburn Hamlet, Emerald Plaza, Rideau, Rockcliffe Park, Sunnyside et Vanier. La proximité d'une succursale offrant un service comparable ou supérieur, la taille de la population desservie, la proportion des enfants par rapport à la population desservie et les impacts de la fermeture de la succursale à long terme sur le réseau sont les critères qui ont été utilisés pour établir la liste des succursales à fermer.

Dès l'annonce de ces fermetures, les citoyens d'Ottawa ont manifesté leur appui aux bibliothèques. Le comité de la Santé, des loisirs et des services sociaux de la Ville d'Ottawa, lors de sa réunion du 12 mars, a rejeté la plupart des coupures proposées dans le budget préliminaire de la Ville refusant les fermetures des bibliothèques. Le conseiller Georges Bédard a défendu la bibliothèque Vanier, « un outil essentiel à la population francophone ». Plusieurs citoyens ont exprimé leur appui aux bibliothèques sous la rubrique « Forum » dans *Le Droit*. Samedi matin, le 13 mars, des centaines de résidents se sont rassemblés devant la bibliothèque Sunnyside pour faire savoir aux dirigeants de la Ville d'Ottawa leur volonté de conserver leur bibliothèque dans leur communauté. À cette occasion, le conseiller municipal Clive Doucet et l'ancien chef du Nouveau Parti Démocratique qui se présente comme candidat dans la circonscription d'Ottawa-Centre, Ed Broadbent ont appuyé les citoyens dans leurs démarches.

Sources : Perron, Christian. « Six succursales de la Bibliothèque d'Ottawa pourraient

fermer » *Le Droit*, samedi, le 6 mars 2004; Thériault, Charles. « Le comité recommande de garder les bibliothèques » *Le Droit*, samedi, le 13 mars 2004; Langlois, Christine. « Vanier veut garder sa bibliothèque » *Le Droit*, samedi, le 13 mars 2004; Perron, Christian. « La bibliothèque Sunnyside reçoit un appui de taille » *Le Droit*, lundi, le 15 mars 2004.

La démocratie en ligne, une utopie?

Les projets de gouvernement en ligne sont à la mode, au Québec et ailleurs dans le monde. Cependant, on galvaude souvent cette notion en ignorant qu'elle recoupe trois concepts distincts : l'administration publique en ligne, le gouvernement en ligne et la démocratie en ligne. L'administration publique en ligne ou *E-administration*, est la première étape : il s'agit d'offrir aux citoyens des services interactifs tels la déclaration de revenus ou le renouvellement de permis en ligne. Cette étape vise à accélérer les traitements et prétend générer ainsi des économies. L'auteur croit qu'il s'agit d'un mythe : ces guichets n'élimineront pas le besoin d'aide et les questions sur l'interprétation des formulaires administratifs. Par ailleurs, le gouvernement québécois est devant un autre défi, celui d'harmoniser les activités des 26 ministères qui fonctionnent actuellement tous en solo. Ces projets impliquent des coûts importants et parfois des échecs comme le controversé projet GIREs, qui a été développé autour de l'offre de service et non de la demande. L'initiative canadienne du Gouvernement en direct, en cours de développement, a été récemment critiquée par Sheila Fraser qui a relevé de graves lacunes dans ce projet. En ce qui concerne l'informatique, ces projets nécessitent des normes ouvertes non rattachées à une société ou à l'utilisation d'un progiciel, une architecture intégrée de l'information, et une

réduction des étapes administratives. On est encore loin du rêvé « gouvernement en ligne »!

Source : Dumais, Michel. « La démocratie en ligne, une utopie? : l'administration publique en ligne est actuellement le premier grand défi des gouvernements en place ». *Le Devoir*, 23 février 2004, p. B7.

Gouvernement en ligne : une occasion à saisir

Faisant suite à un précédent article sur le projet d'administration publique en ligne du Québec, l'auteur s'interroge sur les défis et les enjeux d'un véritable gouvernement en ligne et de la démocratie virtuelle. Dans tous les pays, les citoyens font de moins en moins confiance au gouvernement qui perd peu à peu sa légitimité. Par ailleurs, pour un citoyen, recevoir plus d'information n'équivaut pas à vivre dans une plus grande démocratie, c'est pourquoi le *E-gouvernement* ne peut se limiter à un guichet en ligne de formulaires. Le nouveau contrat social repose sur la consultation, la qualité du dialogue entre gouvernants et gouvernés. On recherche le consensus. Des projets pilotes de collectivités locales en France ou de « smart mobs » aux États-Unis voient le jour. On y constate que ces groupes jouent un rôle de relais entre le gouvernement et le citoyen. Par ailleurs, on constate que l'établissement d'un gouvernement en ligne dépend bien plus de l'opinion publique que des technologies. Dans un contexte en constante mouvance, le défi pour les élus est de gérer le changement. Deux outils s'offrent à eux : la veille et l'aide à la prise de décision (banque de scénarios).

La mise en place d'un *E-gouvernement* n'est donc pas pour tout de suite, pas avant 2020-2025 selon René Barsalo, période où les véritables natifs du numérique deviendront des citoyens actifs. D'abord, ce n'est pas une priorité

aux yeux du gouvernement et tout est à inventer dans ce domaine. L'auteur suggère la création d'un institut de la gouvernance électronique qui aurait tout le loisir d'expérimenter et de tester de véritables applications de gouvernance en ligne.

Source : Dumais, Michel. *Gouvernement en ligne : une occasion à saisir. Le Devoir*, 1^{er} mars 2004, p. B7.

La France développe un modèle original de gouvernement électronique

Dans sa démarche vers un gouvernement électronique, la France emprunte des voies originales. Trois types de services sont visés : les services d'information passifs (déjà bien développés), les services de téléchargement (en développement) et les services transactionnels, encore pratiquement inexistantes. C'est à ce 3^e volet que s'attaque le gouvernement français dans son « Plan stratégique pour l'administration électronique 2003-2007 », dont voici plusieurs des grands axes.

La priorité est d'abord mise sur les services aux citoyens plutôt que sur les entreprises. Le citoyen disposera de trois cartes permettant d'accéder à tous les services en ligne : la *carte d'identité* pour circuler en Europe et accéder aux documents publics justificatifs ; la *carte vitale* pour accéder à son dossier médical ; la *carte vie quotidienne* pour accéder aux services locaux comme la bibliothèque. Ces cartes ne contiendront que des données d'identification et d'authentification.

Deuxième originalité : la priorité d'implantation des services gouvernementaux en ligne dépend non pas de la rentabilité mais du dynamisme des organisations gouvernementales. Avant d'implanter un nouveau service en ligne, le gouvernement français publie

un *appel de projets* auquel peuvent répondre les ministères ou les communes dépendamment du service. Ainsi, les plus dynamiques qui répondent les premiers verront leurs services mis en ligne en priorité. Deux avantages à cette procédure : il est possible de tester les projets sur de petites entités et de les améliorer avant l'élargissement à tout le territoire, et par ailleurs, les projets ne se heurtent pas à la résistance au changement, car ils ne sont pas imposés.

Les questions d'interopérabilité des différents systèmes publics souvent incompatibles sont cruciales et très coûteuses. La France relègue ces problèmes au second plan en optant pour un système intégré avec intervention humaine. Le citoyen qui aura besoin d'un service complexe s'adressera en ligne à un fonctionnaire chargé de collecter l'information et les formulaires nécessaires, de les faire parvenir au citoyen et d'en assurer le suivi. Le citoyen devra lui-même autoriser l'agent à consulter les dossiers le concernant. La compatibilité des systèmes est en cours de réalisation, les problèmes de compatibilités ne sont pas si importants, la France étant un pays très centralisateur et ayant beaucoup de normes.

Enfin, la question du financement est un problème secondaire, les dépenses reliées à l'administration électronique n'auront qu'un impact mineur sur l'ensemble du budget, qui représente la moitié de l'économie du pays. Par ailleurs, plusieurs services seront tarifés : sans chercher une rentabilité commerciale, les organismes offrant des services pourront en partie s'autofinancer.

Source : Tocco, Gil. « La France développe un modèle original de gouvernement électronique : entrevue avec Roger Mézin, président de l'Agence pour le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication en Picardie (Agence TIC) [En ligne]. », *Info-CEFRIO*, décembre 2003. <http://www.cefr.io.qc.ca> (Page consultée le 01 mars 2004).

Les logiciels sociaux

Le développement de la gestion des connaissances a mis en évidence l'importance du partage des savoirs tant explicites qu'implicites entre les individus membres d'une organisation. Ce partage des savoirs ne peut être réalisé que lorsqu'il y a mise en relation des personnes par l'intermédiaire d'une communauté de pratique par exemple. Les outils destinés à supporter la collaboration se sont transformés jusqu'à devenir dans certains cas des « logiciels sociaux » (*social software*). Contrairement aux logiciels traditionnels de collaboration, orientés projets, qui regroupent des personnes poursuivant un objectif précis, les logiciels sociaux sont davantage destinés à encourager le désir des individus de se rassembler pour interagir. Ils visent la coévolution des participants plutôt que l'atteinte d'un but prédéfini et permettent aux gens de communiquer et d'enregistrer leurs interactions grâce à différents outils (messagerie instantanée, blogues, etc.). Ces logiciels sont de plus en plus utilisés dans le cadre de l'apprentissage en ligne (e-learning) : les apprenants ne sont plus seulement connectés aux contenus, mais aussi à leurs formateurs et collègues.

Quelques caractéristiques d'un logiciel social :

- il supporte des interactions (conversation) entre individus, en temps réel (messagerie instantanée) et de façon différée (espaces de collaboration virtuels);
- il permet la rétroaction et l'évaluation par les pairs des interventions;
- il appuie la représentation et la gestion électronique des réseaux sociaux personnels des individus et leur permet de les développer.

Ces logiciels sociaux sont certainement promis à un brillant avenir, dans

un contexte où les réseaux sont prépondérants. Les transformations rapides de la structure organisationnelle conduisent en effet les travailleurs à s'appuyer davantage sur leurs propres réseaux lorsqu'ils ont besoin d'information.

Source : Lamy, Catherine. « Les logiciels sociaux : des outils qui placent l'individu au premier plan. » *Bulletin SISTech*, 27 février 2004.

Nominations (suite de la page 4)

Martin Cyr est technicien en documentation chez Communications Canada.

Marie-Hélène Labory cinémathécaire à la Société Radio-Canada - département de la documentation et des archives .

Maya Lepage est bibliothécaire à la Bibliothèque nationale du Québec - Direction des acquisitions.

Liliana Dimasu est gestionnaire documentaire au Ministère des affaires municipales, du sport et du loisir.

Esther Guérard est bibliothécaire au Services documentaires multimédia inc.

Marjolaine Gilbert est bibliothécaire à la Bibliothèque nationale du Canada - Direction des acquisitions et services bibliographiques.

Josée Corriveau est bibliothécaire à l'École nationale du Cirque.

Michelle Vallée est chef de division adjointe par intérim à la Bibliothèque municipale de Repentigny.

Mylène Lavoie est conseillère en solutions documentaires chez Visard Solutions.

Nancy Drolet est bibliothécaire à la Bibliothèque scientifique de l'Université Laval.

Céline Gagnon est conseillère en gestion informationnelle chez AlphaDoc.

Luce Marquis est bibliothécaire des services techniques à la Bibliothèque Éva-Sénécal (Ville de Sherbrooke).

Diane Girard est bibliothécaire à l'École de technologie supérieure-Bibliothèque.

Nicole Brind'Amour est webmestre au Ministère des transports - Direction de la recherche et de l'environnement.

Jenny Desjardins est analyste de contenu à la Société Radio-Canada - Département de la documentation et des archives.

Manon Allen est coordonatrice à l'accueil à la Bibliothèque nationale du Québec.

Hélène Diamond est bibliothécaire professionnelle à la Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion.

Yves Tanguay est directeur général à la Médiathèque Maskoutaine.

Luce St-Cyr est bibliothécaire au Centre d'innovation, de recherche et d'enseignement (CIRE) de la C.L.S.C. de Sherbrooke.

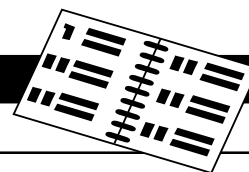
Marie-Hélène Charest est bibliothécaire à la Médiathèque Maskoutaine - Bibliothèque T.-A.-Saint-Germain.

Richard Demers est bibliothécaire à la C. S. Marguerite-Bourgeoys.

Chantal Boileau est médiathécaire à la Société Radio-Canada.

Raymonde Trudel est S. M. T. E. au Centre des ressources éducatives du Cégep St-Jérôme.

Suite et fin, page 12



Pour envoi de suggestions d'activités : sylvain_robichaud@oclc.org

29 avril au 1^{er} mai 2004

Le colloque Lire la science

Les jeunes et la lecture publique des sciences

Jardin Botanique de Montréal

Montréal (Québec)

<http://www.spst.org/lascienceselivre/>

30 avril 2004

Activité du programme de formation de la CBPQ

Metadata for Digitization and Preservation (OCLC Seminar)

Montréal (Québec)

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca>

6 au 8 mai 2004

Congrès annuel de ABQ/QLA

Montréal (Québec)

<http://www.abqla.qc.ca>

10 au 14 mai 2004

72^e congrès annuel de l'ACFAS

La société des savoirs

Montréal (Québec)

Rens. : ACFAS, 514-849-0045

<http://www.acfas.ca/congres/>

19 au 21 mai 2004

35^e congrès annuel de la CBPQ

*VALEUR, UTILITÉ ET RENDEMENT
DES BIBLIOTHÈQUES!*

Montréal (Québec)

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca/congres/congres2004/congres2004.html>

25 et 26 mai 2004

Activité de formation continue de l'EBSI

Les outils de recherche d'Internet : comment s'y retrouver ?

EBSI, Université de Montréal

Montréal (Québec)

Rens. : Céline Lapierre, 514-343-6111, poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/internet.html>

27 au 29 mai 2004

**Association of Canadian Archivists
2004 Annual Conference**

Accountability and Ethics in the Archival Sphere

Montréal (Québec)

<http://archivists.ca/conference/>

27 au 29 mai 2004

Association des archivistes du Québec - 33^e congrès

Changement de paradigme en gestion de l'information

Sainte-Adèle (Québec)

<http://www.archivistes.qc.ca>

7 au 11 juin 2004

Joint Conference on Digital Libraries 2004

Global Reach and Diverse Impact

Tucson (AZ), USA

<http://www.jcdl2004.org/>

16 au 19 juin 2004

Congrès annuel de la Canadian Library Association

Celebrating Our Community : Sharing Our Values, Sharing our Value

Congrès conjoint CLA/BCLA

Victoria (BC)

<http://www.cla.ca/conference/2004/>

Nominations *(suite de la page 11)*

Martin Dubois est chef des opérations, services techniques et technologie à la Bibliothèque municipale de Longueuil.

Claude Dumais est chargé d'enseignement au département de l'informatique et des mathématiques de l'UQAC.

JoAnne Cournoyer est gestionnaire, Bibliothèque ministérielle chez Développement social Canada - Services administratifs.

Marie-Josée Leboeuf est chef de ser-

vice - prêt et traitement des collections à la Bibliothèque de la santé de l'Université de Montréal.

Catherine Fortier est bibliothécaire au Centre de recherche en innovations sociales de l'UQAM (CRISES-UQAM).

Denis Thibault est responsable du service de la circulation au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.

Linda Patry est chef de service à la Bibliothèque de droit de l'Université de Montréal.

Mélanie Bossé est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque municipale de Saul-Bellow.

